

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUGY DU 14 avril 2004

1 - Régime indemnitaire du personnel communal

Il est décidé la mise en place d'un régime indemnitaire (IAT) Indemnité d'Administration et de Technicité en faveur du personnel communal, à compter du 1^{er} mai 2004.

2 - Mise à jour site Internet

Le site Internet de la commune étant devenu obsolète, le devis de mise à jour de Bienvenue sur Mars et accepté

3 - Indemnité gardiennage chapelle

L'indemnité de gardiennage de la chapelle est accordée à l'agent qui est chargé de son entretien.

4 - Suppression emplacement réservé

Comme suite à l'acquisition de terrains situés derrière la Mairie, l'emplacement réservé porté au P.O.S. pour la création d'un parking n'ayant plus lieu d'être, celui-ci est supprimé.

5 - Embauche agent contractuel

Monsieur le Maire est autorisé à recruter un agent d'entretien contractuel en remplacement d'un agent titulaire, absent pour maladie. Il est également autorisé à recruter un agent contractuel, pour la période du 10 mai au 16 octobre 2004, pour faire face aux travaux supplémentaires et aux absences pour congés des agents titulaires.

6 - Acquisition sono portable

Le devis établi par SP sono concernant l'acquisition d'une sono portable est accepté.

7 - Modification horaire personnel communal

Pour faire face à un accroissement des effectifs de la garderie périscolaire, une personne supplémentaire doit assurer la surveillance. L'ATSEM ayant accepté ce travail, son horaire hebdomadaire est porté à 16 h 45 à compter du 19 avril 2004

8 - Entretien terrain de foot

Les devis concernant l'entretien du terrain de foot et l'acquisition d'engrais sont acceptés. En ce qui concerne la mise en place d'une main courante, le Conseil Municipal souhaite obtenir d'autres devis.

Vu pour être affiché le 19 avril 2004
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Le Maire,